



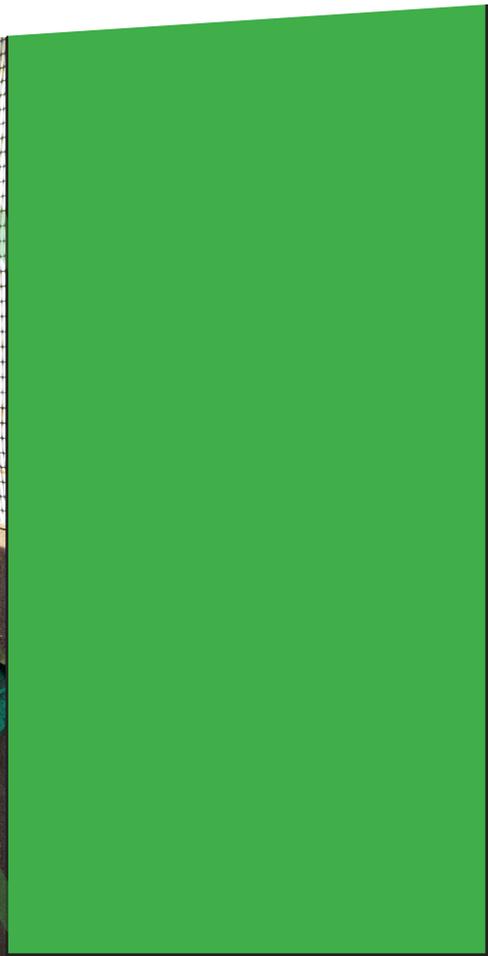
Rapport Annuel

2020 - 2021



L'ARTERRE

Accompagner · Jumeler



An aerial photograph of a vibrant green landscape. The scene features rolling hills, large fields of varying shades of green, and a winding river or stream that cuts through the terrain. The lighting is bright, suggesting a sunny day, and the overall atmosphere is peaceful and natural. The text is overlaid on the lower-middle part of the image.

J'ai le plaisir de partager avec vous ce premier rapport annuel de L'ARTERRE. La dernière année fut particulièrement riche en réalisations et il m'a semblé important de vous offrir un rapport plus complet des activités de L'ARTERRE.

Mot du coordonnateur

L'année 2020-2021 a démarré dans un contexte particulier. Nous sortions tous du premier confinement et les mesures sanitaires se relâchaient peu à peu, laissant entrevoir la reprise des activités des agents de maillage sur le terrain. Plusieurs agents nous ont alors demandé de leur fournir une directive claire quant aux activités autorisées et aux conditions dans lesquelles celles-ci pouvaient être tenues. Le comité L'ARTERRE dans le Bas-Saint-Laurent s'est penché sur la question et a généreusement partagé le fruit de son travail avec la coordination. Nous l'en remercions chaleureusement, car ce travail a permis à plusieurs agents de retourner rapidement sur le terrain et de reprendre les visites de jumelage.

Après une éclaircie en septembre, la deuxième vague à l'automne nous a forcés à retourner chez nous, avec un court préavis. La directive émise en juillet 2020 était toujours valide pour le maintien des activités. Puis nous avons connu des confinements successifs et des mesures variables d'une région à l'autre tout au long de l'hiver. Je tiens à féliciter sincèrement l'ensemble des agents de maillage pour le travail accompli au cours de la dernière année. Ils ont su faire preuve de résilience et d'adaptation afin de maintenir les activités de L'ARTERRE dans tous les territoires.

L'adoption rapide des nouveaux outils technologiques a permis de maintenir une communication régulière entre les agents et la coordination. Un peu éparées en début d'année, les rencontres via Zoom furent plus fréquentes à partir de janvier et ont aidé à briser l'isolement tout en informant les agents de maillage sur différents sujets.

En dépit des conditions tumultueuses, ce fut une année bien remplie pour L'ARTERRE, tant dans les territoires qu'à la coordination, comme vous pourrez le constater à la lecture du rapport d'activités et des résultats de L'ARTERRE.

Bonne lecture!

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Benoit Curé agr.", with a stylized flourish.

Benoit Curé

Rapport d'activités 2020-2021

Une équipe renforcée

Au cours des derniers mois, la coordination de L'ARTERRE a accueilli une nouvelle ressource au sein de son équipe et a renforcé la mobilisation des ressources du CRAAQ pour le soutien de l'équipe dans l'accomplissement de son mandat.

Membres de l'équipe

Benoît Curé



Coordonnateur de L'ARTERRE, Benoît s'occupe du suivi et de la gestion des ententes avec les territoires, de la préparation et de l'animation du comité exécutif, du comité de pilotage et de la communauté de pratique des agents de maillage (CPAM). Il collabore avec Annie Morissette au développement et à l'amélioration des outils et du site Internet et avec Joëlle Lefebvre-Ouellet à la refonte de la formation en ligne et aux communications. Il offre également un support aux agents de maillage pour le traitement des cas particuliers ou problématiques. Benoît assure aussi la gestion quotidienne du service ainsi que la représentation de L'ARTERRE.

Annie Morissette



Annie accueille les nouveaux agents de maillage lors de leur entrée en fonction (présentation de l'intranet, accès aux différents outils). Par sa connaissance et sa maîtrise de la base de données, Annie est un atout important pour assurer le développement et l'amélioration et pour faciliter son utilisation par les agents de maillage. Elle assume également certains aspects de la formation des agents, tels que la réalisation de tutoriels.

Joëlle Lefebvre-Ouellet



Arrivée au CRAAQ à la fin du mois de mars 2021, Joëlle s'occupe du suivi des inscriptions en ligne et mettra à profit ses compétences en éducation en travaillant sur l'adaptation de la formation initiale des agents de maillage. En effet, à terme, cette formation deviendra une formation en ligne et asynchrone. Joëlle seconde également Benoît dans les communications avec les territoires et dans la promotion du service.

La coordination de L'ARTERRE peut compter sur le soutien de l'ensemble de l'équipe du CRAAQ et notamment de :

Linda Boulet



Elle s'occupe du volet administratif du service (préparation et mise en page de documents, communications administratives)

Gisèle Bertrand



En tant que conseillère stratégique du CRAAQ, elle épaula la coordination dans ses communications et certaines orientations du service;

Pénélope Éthier



Elle soutient la coordination dans la préparation d'évènements;

Véronique Michaud

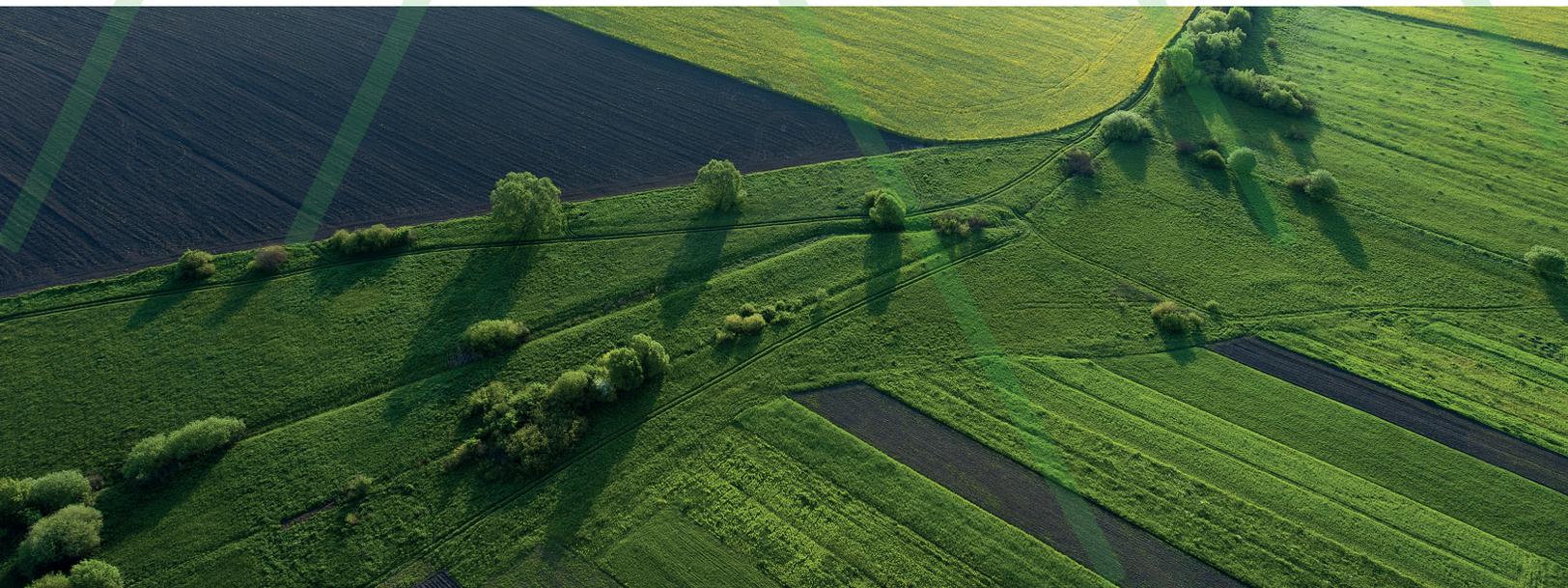


Elle met en forme et en couleurs les communications et les publicités de L'ARTERRE.

Daniel Gerardo Ruiz et Yassir Naouli



Chef programmeur au CRAAQ, il est le programmeur attitré à la base de données L'ARTERRE. Il travaille en collaboration avec Yassir, analyste d'affaires TI, et Annie afin d'apporter les modifications nécessaires au bon fonctionnement du site Internet.



Bilan des activités de la communauté de pratique des agents de maillage (CPAM)



Une année 100 % virtuelle

Compte tenu des restrictions sanitaires depuis le printemps 2020, la coordination a offert plusieurs activités virtuelles aux agents de maillage. La fréquence de ces rencontres virtuelles s'est accrue au cours de l'année 2021, permettant ainsi aux agents de maillage de se voir régulièrement et de maintenir une bonne communication entre eux et avec la coordination. Au total, plus d'une quinzaine d'activités virtuelles ont été réalisées, dont un webinaire sur la Loi de protection du territoire et des activités agricoles, une présentation du Programme Investissement Croissance de La Financière agricole du Québec et une présentation de la Fiducie foncière UPA-Fondation.

Formation des agents de maillage

Une seule cohorte de nouveaux agents a été formée durant l'année 2020-2021. Nous avons pu profiter d'un assouplissement des mesures sanitaires à l'automne 2020 et tenir une formation en présentiel à Trois-Rivières. Cinq nouveaux agents ont été formés à cette occasion.

À l'hiver 2021, le CRAAQ a eu la chance d'accueillir Lyne Desnoyers (alors agente de maillage régionale en Estrie) pour un stage dans le cadre de son DESS en technologie éducative. Ce stage avait pour but de définir la structure et les étapes d'une formation initiale en ligne qui remplacera, à terme, la formation en personne. Le CRAAQ félicite et remercie Lyne pour le travail réalisé, qui permettra à l'équipe de la coordination d'aller de l'avant avec ce projet. Cette formation en ligne permettra aux futurs agents de L'ARTERRE

de se former plus rapidement dès leur entrée en fonction et de consulter fréquemment les outils de référence.

Les rencontres semi-annuelles de la communauté de pratique des agents de maillage (CPAM) ont également pris un virage numérique. À l'automne 2020, six rencontres de trois heures réparties sur trois semaines ont permis aux agents d'échanger sur les principaux dossiers du service : admissibilité des candidats, étude économique, diffusion des résultats. Le printemps ayant été très occupé et riche en activités virtuelles, la rencontre de la CPAM du printemps s'est résumée à la présentation de la planification de la prochaine année par Benoît Curé et Sophie Rochefort, directrice générale du CRAAQ.

Au mois de juin 2021, l'ensemble des agents de maillage a été convié à suivre la formation « Être outillé pour les défis de la négociation », donnée par Nathalie Tanguay, agronome et coach. Cette formation s'inscrit dans le cadre de la formation continue des agents que la coordination a récemment mise en place. Des ateliers de codéveloppement et du coaching individuel seront également offerts cet automne en complément de cette formation. D'autres formations de ce genre seront offertes au cours des prochaines années dans le cadre de la formation continue.

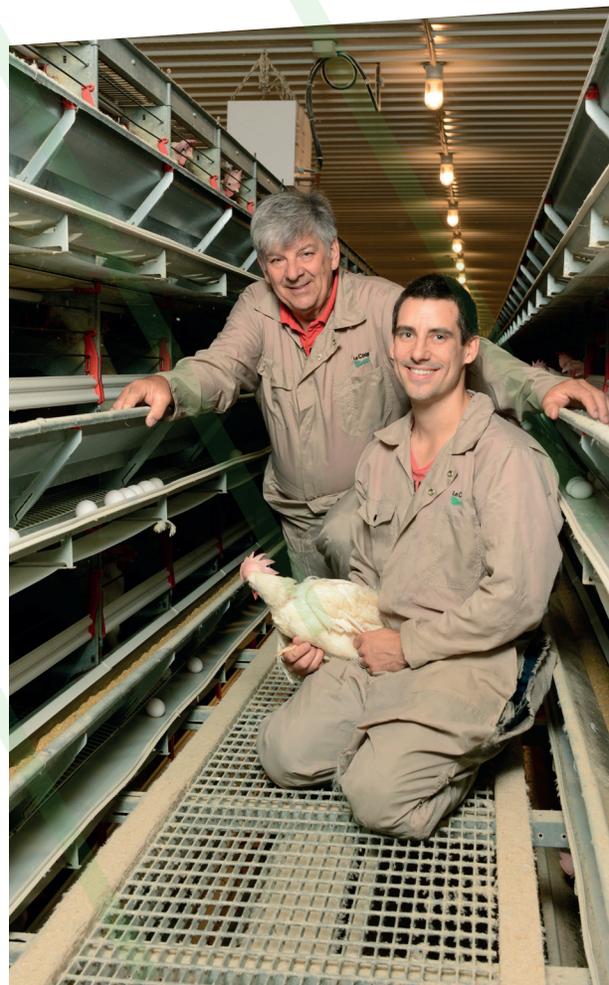


Communication, promotion et représentation

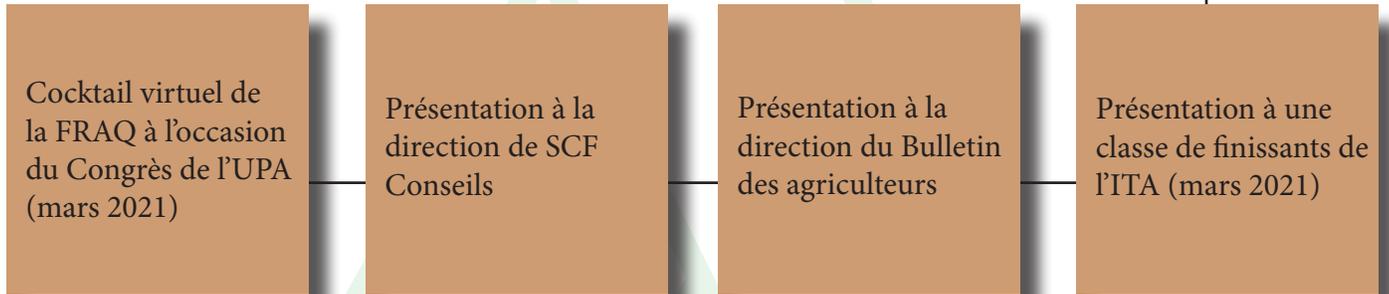
Au cours des derniers mois, la coordination de L'ARTERRE a relancé le Bulletin de liaison, créé en juin 2020. Ce bulletin se veut le moyen privilégié d'échanger avec vous sur une base régulière et de vous informer des activités du service. Vous êtes d'ailleurs invités à commenter son contenu ou à nous interpeler si vous avez des questions. Afin de renforcer la communication entre la coordination et les territoires, la rédaction de ce rapport annuel est apparue évidente afin de compléter l'information transmise dans le bulletin. Ce rapport est l'occasion de revenir sur certains éléments de la dernière année et de détailler les résultats.

La pandémie a démontré combien les événements en présentiel sont essentiels dans le recrutement de nouveaux candidats, et notamment de producteurs agricoles actifs. En effet, avant la pandémie, la participation des agents de maillage aux événements locaux ou régionaux était souvent l'occasion idéale d'entrer en contact avec ces producteurs. En l'absence de ces événements, les agents de maillage ont constaté une baisse dans les inscriptions de producteurs depuis mars 2020. La prochaine année étant encore très incertaine quant à la possibilité de tenir des événements en présentiel, la coordination de L'ARTERRE a décidé de renforcer sa présence dans les médias traditionnels et de mettre l'accent sur le recrutement de producteurs agricoles en fin de carrière afin de pallier ce manque.

Le plan de promotion de L'ARTERRE (dont une synthèse a été partagée dans le Bulletin de liaison de juillet dernier) a été pensé en conséquence et sera réalisé au cours de l'année 2021-2022. Des publicités et des contributions seront publiées sous diverses formes dans les principaux journaux agricoles (La Terre de chez nous, Le Bulletin des agriculteurs, Le Coopérateur agricole). Afin de faciliter l'inscription des producteurs plus âgés et moins technophiles, une ligne téléphonique (1 833-ARTERRE) a été mise en place au début de juin 2021. Nous espérons qu'elle permettra l'inscription de nombreux producteurs désireux de trouver une relève!



Bien que les occasions furent moins nombreuses, la coordination de L'ARTERRE a tout de même représenté le service à quelques reprises au cours des derniers mois :



Réalisations et distinctions

Au cours de la dernière année, la coordination de L'ARTERRE a travaillé, en collaboration avec les agents de maillage, à préciser les critères d'admissibilité au service pour les candidats. Cet exercice avait pour objectif de clarifier l'admissibilité au service dans certaines situations rapportées par les agents de maillage et de leur fournir des critères tangibles pour traiter certains dossiers plus délicats. Un document regroupant les critères d'admissibilité a été déposé sur le bureau virtuel de la CPAM au début de février. Face à la complexité du sujet et à la variabilité des réalités dans les territoires, un mécanisme de dérogation aux critères a également été proposé aux agents. Cette procédure repose sur la mise en place d'un comité local d'intervenants auquel l'agent de maillage soumet le dossier et son analyse. Le comité est ensuite amené à se prononcer sur l'admissibilité du candidat ou du projet. De cette façon, la décision devient une décision partagée par le territoire au bénéfice de ce dernier.

Ce printemps, les agents de maillage ont pu échanger directement avec l'équipe du cabinet juridique Cain Lamarre, partenaire juridique de L'ARTERRE depuis

ses débuts. Plusieurs rencontres ont eu lieu afin de réviser le cadre du partenariat juridique conclu dans le cadre de L'ARTERRE. Suite aux constats établis de part et d'autre, une présentation sur les limites du rôle de l'agent de maillage dans le contexte juridique a été effectuée par Me Joanie Poirier. Il a également été convenu de délaissier les modèles d'entente fournis antérieurement puisqu'ils ne correspondent plus aux besoins des agents. Une nouvelle version du partenariat est en cours d'élaboration afin d'offrir un accompagnement mieux adapté aux besoins des agents de maillage et de leurs candidats.

Les efforts déployés par le CRAAQ et l'ensemble des territoires adhérents depuis le lancement de L'ARTERRE en mars 2018 ont été soulignés le 7 mars dernier, à l'occasion du congrès de la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ). À cette occasion, la FRAQ a décerné le « Prix de la relève » à L'ARTERRE. Cette distinction est remise à une personne, un intervenant ou une organisation qui a su, à l'échelle provinciale, placer la relève agricole et l'établissement au cœur de ses priorités d'action.

Projets en développement

Plusieurs projets d'envergure sont en préparation pour la prochaine année.



Améliorations technologiques

Depuis le printemps, la coordination travaille avec un groupe d'agents de maillage afin de développer un nouveau module de suivi intégré à la base de données. Ce nouveau module facilitera le suivi des dossiers et les actions à poser par les agents de maillage. Comme toute nouveauté apportée à la base de données, un tel projet nécessite une évaluation préalable des besoins, une programmation adéquate ainsi que de nombreux tests avant une mise en ligne opérationnelle. Cette dernière étape est prévue à l'hiver 2022.

Toujours du côté du site de L'ARTERRE (www.arterre.ca), le processus d'inscription en ligne sera entièrement révisé afin d'en améliorer l'efficacité. Les critères d'admissibilité seront intégrés au processus et celui-ci sera modifié afin de diriger plus rapidement les candidats vers les agents de maillages. La réflexion et l'idéation se feront à l'automne 2021 et les agents seront interpellés sur les modifications avant leur intégration au site actuel.

Partenariats et développement

Rapprochement avec le réseau SCF Conseils

À l'instar du partenariat juridique établi avec Cain Lamarre, la coordination est actuellement en discussion avec le réseau SCF Conseils en vue d'un rapprochement. Un éventuel partenariat permettrait d'offrir un soutien aux agents de maillage pour les questions comptables ou fiscales de leurs candidats. Le réseau SCF Conseils est présent dans presque toutes les régions du Québec.

Projet pilote avec le Laboratoire sur l'agriculture urbaine

En juin 2021, le Laboratoire sur l'agriculture urbaine (AU/LAB) a adhéré à L'ARTERRE dans le cadre du projet Montréalculteurs, un projet pilote en agriculture urbaine sur le territoire de l'agglomération de Montréal. En adhérant au service, AU/LAB peut ainsi utiliser la base de données et collaborer avec les agents de maillage de la Communauté métropolitaine de Montréal afin de démarrer des entreprises en agriculture urbaine. Cette collaboration permettra également aux agents de maillage de L'ARTERRE de découvrir l'agriculture urbaine, secteur d'activité en développement qui pourrait intéresser d'autres territoires dans un avenir rapproché.

Résultats de L'ARTERRE au 30 juin 2021

Déploiement du service dans les territoires

Nouvelles adhésions

L'ARTERRE est maintenant déployé dans 85 MRC et villes à travers la province. La région de la Capitale-Nationale a adhéré au service en janvier 2021. Un peu plus tard en avril, la MRC des Collines-de-L'Outaouais est venue compléter l'offre de service dans cette région.

Renouvellements

Les régions de Lanaudière et du Centre-du-Québec ont réitéré leur confiance en L'ARTERRE en renouvelant leur adhésion pour trois et deux ans respectivement. La région de la Mauricie a, elle aussi, renouvelé son adhésion à L'ARTERRE pour deux années supplémentaires. D'autres régions travaillent actuellement au renouvellement de leurs ententes.

Douze (12) MRC ont également renouvelé leur adhésion à L'ARTERRE, sur une base annuelle dorénavant. Il s'agit des MRC de Brome-Missisquoi, Vallée-de-la-Gatineau, Pontiac, Antoine-Labelle, Laurentides, Argenteuil, Val-Saint-François, Coaticook, Memphrémagog, Sherbrooke, des Sources, Témiscamingue.

Mise en garde

Il est possible que les données présentées dans ce rapport diffèrent des données présentées par les agents de mailage dans les territoires. L'ARTERRE étant un service en évolution constante, la date d'extraction des données ainsi que la mise à jour des informations dans la base de données peuvent créer une distorsion.



Activités de jumelage

Malgré la pandémie et la difficulté de tenir des rencontres en personne, les agents de maillage ont tout de même réalisé 194 visites de jumelage au cours de la dernière année. Celles-ci ont mené à des négociations qui ont permis de compléter 57 jumelages entre le 1^{er} juillet 2020 et le 30 juin 2021. Au total, depuis les débuts du service en mars 2018, ce sont 124 jumelages qui ont été complétés grâce à L'ARTERRE. Les efforts portent fruit et le rythme se stabilise autour de 5 jumelages complétés par mois depuis près d'un an.

Bien que satisfaisant, le chiffre de **124 jumelages complétés** n'est pas représentatif de l'ensemble du travail d'accompagnement offert par les agents de maillage. En effet, plusieurs des candidats accompagnés par L'ARTERRE ont trouvé leur « match » hors du réseau L'ARTERRE. Ce sont, dans notre jargon,

des « établissements hors L'ARTERRE ». Il s'agit souvent d'une rencontre fortuite ou d'une connaissance non dûment inscrite à L'ARTERRE qui a finalement manifesté de l'intérêt pour le projet du candidat. Il n'en demeure pas moins qu'un travail d'accompagnement a été offert par un agent de maillage et que cet accompagnement a contribué à la préparation du candidat (aspirant ou propriétaire) et à l'aboutissement de son projet. Ces établissements hors L'ARTERRE représentent **214 réalisations** accompagnées de près ou de loin par L'ARTERRE. Une donnée non négligeable dont nous n'avons pas réalisé l'ampleur et que nous pouvons maintenant comptabiliser grâce à la base de données. Additionnés aux jumelages complétés, cela porte à **338 établissements en agriculture accompagnés** en tout ou en partie par les agents de maillage de L'ARTERRE depuis 2018. Une immense réalisation collective dont nous pouvons être fiers!

Répartition des établissements

	Visites de jumelage	Jumelages complétés	Établissements hors L'ARTERRE
Abitibi-Témiscamingue	0	0	0
Bas-Saint-Laurent	44	9	16
Capitale-Nationale	3	3	1
Centre-du-Québec	74	13	50
Chaudière-Appalaches	36	22	13
Communauté métropolitaine de Montréal	54	14	12
Estrie	92	23	38
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	0	2	5
Lanaudière	42	14	22
Laurentides	13	3	9
Mauricie	11	0	12
Montréal	48	12	10
Outaouais	25	7	15
Saguenay-Lac-Saint-Jean	9	2	11
Total	451	124	214

Établissements accompagnés



Seuls les détails des jumelages complétés intégralement avec L'ARTERRE sont indiqués dans cette section. Les détails concernant les établissements hors L'ARTERRE ne sont pas disponibles, mais nous pouvons raisonnablement estimer qu'ils se répartissent sensiblement de la même manière selon les critères présentés ci-après.

Les 124 jumelages complétés avec L'ARTERRE se détaillent comme suit :

67

locations

25

achats

23

transferts

5

partenariats
ou autres

Les démarrages (création d'une nouvelle entreprise) et les transferts représentent respectivement 77 % et 19 % des jumelages complétés grâce à L'ARTERRE. En appliquant ces taux au nombre total d'établissements accompagnés par un agent de

maillage et bien que cela demeure une estimation, les agents de maillage ont contribué au démarrage de 260 entreprises et au transfert de 64 entreprises agricoles.

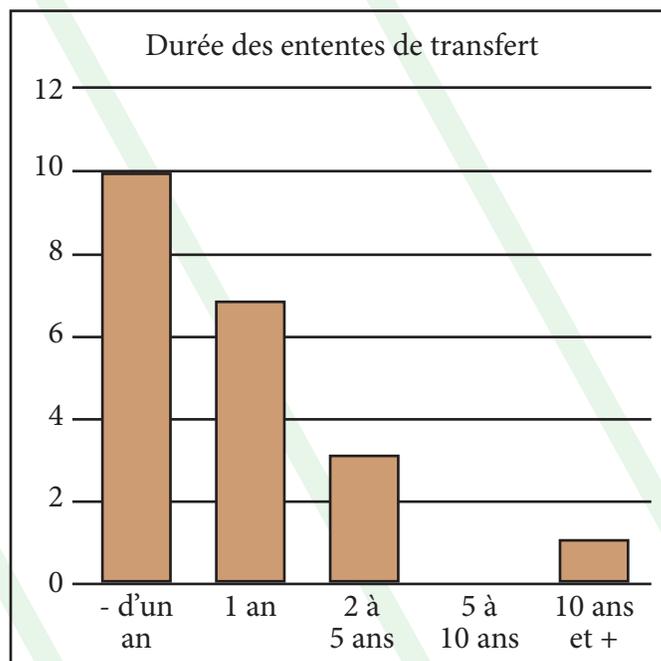
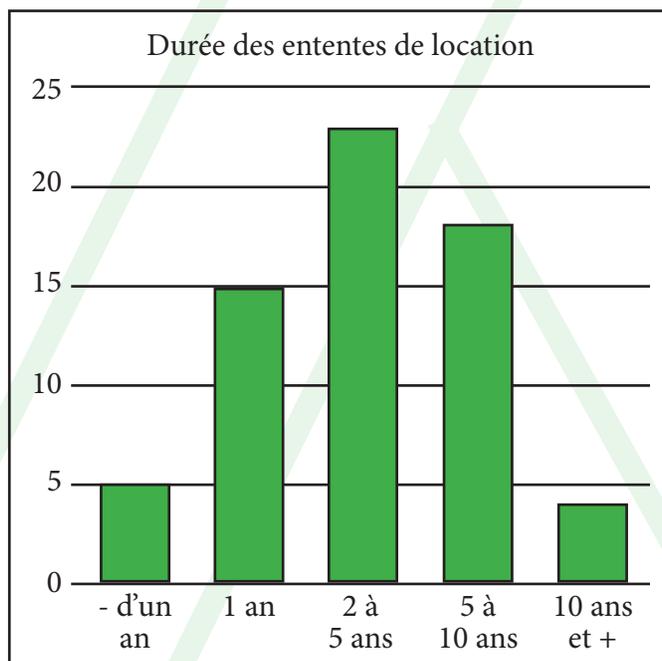


Détails des jumelages complétés

Durée des ententes conclues

Le tiers des ententes de location signées grâce à L'ARTERRE sont des engagements pour cinq ans ou plus. Un autre tiers représentent les ententes d'une durée de 2 à 5 ans. Cela démontre que les ententes de location convenues entre les candidats sont des engagements à moyen ou long terme et visent la pérennité des entreprises en démarrage.

Du côté des transferts, les deux tiers des ententes sont d'une durée d'un an ou moins. Sans être alarmante en soi, cette donnée nous amène à réfléchir aux raisons qui expliquent une si courte période d'engagement. En effet, nous savons qu'une longue période de co-gestion facilite une transmission progressive des connaissances et de l'expertise entre le cédant et la relève.



Établissements accompagnés

Secteurs de production

Plus d'une vingtaine de productions sont représentées dans les jumelages réalisés grâce à L'ARTERRE. La production maraîchère est fortement représentée avec 46 jumelages, suivie par la production laitière (10 jumelages), l'acériculture (8) et la culture de petits fruits (8).



Impacts économiques des établissements soutenus par L'ARTERRE

Selon l'étude économique réalisée par Groupe AGÉCO au cours de l'année 2020 sur les impacts économiques des établissements agricoles soutenus par L'ARTERRE, un démarrage générera un chiffre d'affaires annuel d'environ 216 000 \$ à maturité, soit après cinq ans. Un transfert, quant à lui, génère un chiffre d'affaires de 308 000 \$ annuellement, dès l'année du transfert. Ces chiffres sont une estimation composite représentative des différents secteurs de production représentés parmi les jumelages réalisés.

Croisées avec les résultats de L'ARTERRE, ces données nous permettent d'estimer que les jumelages complétés via L'ARTERRE généreront à moyen terme un chiffre d'affaires annuel de 26,9 M\$. Si l'on tient compte des établissements hors L'ARTERRE, le chiffre d'affaires annuel total des jumelages accompagnés par les agents de maillage serait de plus de 75 millions de dollars!

L'étude a également évalué que pour chaque tranche de 100 \$ du chiffre d'affaires réalisé, un démarrage et un transfert génèrent respectivement une valeur ajoutée de 50 \$ et 40 \$ et contribuent à hauteur de 131 \$ et 123 \$ au PIB local. Ainsi, nous pouvons estimer que les jumelages complétés grâce à L'ARTERRE contribuent à plus de 34 M\$ au PIB de leurs territoires. Si l'on tient compte de l'ensemble des établissements accompagnés par un agent de maillage, cette contribution s'élève à plus de 96 M\$.

Toute l'équipe de L'ARTERRE se réjouit de partager ces résultats encourageants pour le développement de la communauté bioalimentaire et la vitalité des territoires! Les défis sont grands afin de poursuivre les réalisations et ancrer L'ARTERRE dans les territoires. Conscients du besoin auquel répond L'ARTERRE, nous sommes confiants que tous, agents, coordination et partenaires, mettront les efforts nécessaires au développement futur du service.